



PROCES VERBAL N° 12/2014

# **P**ROCES – VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF DU 19 NOVEMBRE 2014

Lieu : Hôtel Béatrice

**I. PRESIDENCE :** S.E Martin KABWELULU, Ministre des Mines et 1<sup>er</sup>Vice-Président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

**II. PRESENCES :**

## **Membres du Comité Exécutif présents :**

1. S.E. Martin KABWELULU, Ministre des Mines, 1<sup>er</sup>V/Président du C.E
2. S.E. Bavon N'SA MPUTU, Ministre de l'ECNT, 2<sup>ième</sup> V/Président
3. S.E. ABAYUWE LISKA, Vice-Ministre du Budget
4. S.E. Roger SHULUNGU, Vice-Ministre des Finances
5. M. Firmin N'KOTO, Délégué de la Présidence
6. M. Simon TUMA WAKU, Délégué des entreprises minières privées
7. M. Bin NASSOR KASSONGO, Délégué de la Chambre des Mines
8. M. Robert MUNGANGA, Délégué des entreprises minières publiques
9. Mme VAN de VEN, Déléguée des entreprises forestières
10. M. Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile
11. M. Albert KABUYA, Délégué de la Société Civile
12. M. Jacques BAKULU, Délégué de la Société Civile
13. M. Joseph BOBIA, Délégué de la Société Civile
14. M. IBOND RUPAS, Délégué de la Société Civile

## **Membres du Comité Exécutif en mission**

15. S.E. Célestin VUNABANDI, Ministre du Plan et SMRM
16. S.E. Crispin ATAMA, Ministre des Hydrocarbures
17. M. John BUPILA, DIRCABA du Premier Ministre
18. M. Vincent NGONGA, DIRCABA P.M
19. Mme Yvonne MBALA

## **Invités**

1. M. Dieudonné LOKADI MOGA, DG DGI
2. M. Fely EMONI, DGA DGRAD
3. M. MABELE MOSAMBA, IGF, Chef des Services Adjoint
4. M. Robert MENAMA MONGUNDU, CD DGDA

Conformément au Règlement Intérieur, le quorum étant atteint, le CE a valablement siégé.

<b>Ministère des Mines</b>	
RECEPTION COURRIER	
DATE	11 DEC 2014
HEURES	11h30
N° ENREGISTREMENT	07777
PAR	Mireille



### III. ORDRE DU JOUR ADOpte

1. Adoption du PV du 1<sup>er</sup> octobre 2014
2. Modalités d'adoption des documents du Comité Exécutif
3. Point de situation de l'élaboration du Rapport ITIE-RDC :
  - Niveau de collecte des données
  - Rapport de mission de l'Administrateur Indépendant (AI)
  - Mission de certification de l'IGF
4. Demande de placement d'un expert intégré au Secrétariat Technique par la GIZ
5. Communication des décisions du 28ème Conseil d'Administration de l'ITIE
6. Divers :
  - Traitement des écarts des rapports précédents (2010 et 2011) et l'état actuel des textes portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC
  - Le non fonctionnement du GTS

#### Observation

Les deux sous-points du point « Divers » ont été respectivement insérés à la demande de M. Albert KABUYA et de M. Simon TUMA WAKU.

### IV. DEROULEMENT DE LA REUNION

#### 1<sup>er</sup> Point de l'Ordre du jour : ADOPTION DU PV DU 1erOctobre 2014

Le PV du 1<sup>er</sup> octobre 2014 a été adopté à l'unanimité.

#### 2<sup>ième</sup> point de l'Ordre du Jour : MODALITES D'ADOPTION DES DOCUMENTS DU COMITE EXECUTIF

##### i). Exposé

Un membre de la Composante Société Civile, a rappelé à ses pairs les dispositions de l'article 10 du Règlement Intérieur du Comité National de l'ITIE-RDC qui consacre le consensus comme mode de décision du Comité Exécutif et non le vote. Au cas où le consensus serait difficile à obtenir, il faut essayer de le construire a-t-il conclu. Il a illustré son intervention par l'exemple de la dernière décision sur l'adoption du cadrage. Il a démontré que les composantes au CE ne sont pas équitablement constituées en nombre.

##### ii). Délibération

Le Comité Exécutif a unanimement pris acte de ce rappel et s'est engagé à favoriser le consensus comme mode de prise de décision.



**3<sup>ème</sup> point de l'Ordre du jour : POINT DE SITUATION DE L'ELABORATION DU RAPPORT ITIE-RDC 2012**

**i). Exposé**

Le point de situation de l'élaboration du rapport ITIE-RDC 2012 a été présenté en 3 séquences :

- Niveau de collecte des données
- Rapport de mission de l'Administrateur Indépendant
- Mission de certification de l'IGF

**1) Niveau de collecte des données**

En ce qui concerne le niveau de la collecte des données, le Secrétariat Technique a présenté à l'intention des membres du Comité Exécutif la situation suivante :

**Périmètre des entreprises**

Une entreprise pétrolière (GLENCORE) et 7 minières (KALUMINES, MANONO MINERALS, COTA MINING, CONGO LOYAL, SOMIDEC, MATTADOR et VOLCANO) sont en liquidation.

**Niveau de réconciliation**

Deux (2) entreprises pétrolières (COHYDRO et NESSERGY RDC) et 25 minières (voir la liste ci-dessous) n'ont pas réagi aux commentaires du Conciliateur.

**Entreprises minières n'ayant pas réagi aux commentaires de l'AI**

N°	NOM COMPLET DE L'ENTREPRISE
1	BOSS MINING
2	CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING
3	SOCIETE MINIERE DU KATANGA
4	NAMOYA MINING SARL
5	TWANGIZA MINING
6	FRONTIER
7	SOCIETE GOLDEN AFRICA RESSOURCES SPRL
8	JIAYA METAL TECHNOLOGY
9	FEZA MINING
10	BOLFAST
11	LA CONGOLAISE DES MINES ET DE DEVELOPPEMENT SPRL
12	LA MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA
13	LONG FEI MINING (INCL. AMODIATION KIMPE N-S)
14	SODIFOR SPRL
15	KIPUSHI CORPORATION
16	LONCOR RESOURCES CONGO SPRL
17	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT MINIER DU CONGO
18	SOCIETE AURIFERE DU KIVU ET DU MANIEMA
19	ALSESY TRADING SPRL
20	SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE DU HAUT KATANGA
21	MAGMA MINERALS
22	KGL-SOMITURI (Société Minière de l'ITURI)
23	SOCIETE LUGUSHWA MINING S.A.R.L
24	COMPAGNIE MINIERE SAKANIA
25	SOCIETE MINIERE DE KOLWEZI



### Niveau de certification

Dix (10) entreprises pétrolières (DIVINE INSPIRATION GROUP, ENERGULF, ENI RD CONGO, IBOS, FOXWELP CONGO, NESSERGY RDC, OIL OF DR CONGO, SEMLIKI, TOTAL RDC et CAPRICAT RDC) et 47 entreprises minières (voir liste en annexe) n'ont pas fourni les éléments de preuve de certification de leurs déclarations.

### **2) Rapport de mission de l'Administrateur Indépendant**

Le Secrétariat Technique a rendu le rapport de la mission de l'AI de la manière suivante :

#### SITUATION DE LA REACTION DES ENTITES DECLARANTES AU 18 NOVEMBRE 2014

- Le Ministère des Finances n'a pas encore fourni le formulaire de déclaration
- La DRKAT n'a pas encore réagi aux commentaires de l'AI;
- La DGRAD a répondu seulement à 3 lots sur 6;
- La DGI a répondu seulement à 1 lot sur 6;
- Concernant la DGDA, après examen des commentaires de l'AI, cette régie a identifié des erreurs d'extraction dans la première base qui a été communiquée à l'AI, elle a envoyé une nouvelle base de donnée qui a obligé le conciliateur à reprendre les travaux de conciliation avec les sociétés.

#### Nombre d'entreprises qui n'ont pas encore fourni certaines informations

Items	Informations contextuelles	Eses pétrolières	Eses minières
1	Volume de production& d'exportation(Ex.3.5)		12
3	Emplois (Exigence 3.4 d)	16	26
4	Propriété réelle (Exigence 3.12)	25	61

#### Liste des entreprises minières qui n'ont pas encore fourni les données de production et des exportations

N°	RAISON SOCIALE
1	BOLFAST
2	BOSS MINING
3	EXACO
4	FEZA MINING
5	GROUPE BAZANO
6	GTL
7	JMT
8	MMR
9	RUASHI MINING
10	SOCIETE D'EXPLOITATION DE KIPOI
11	SOCIETE GOLDEN AFRICA RESSOURCES SPRL
12	STL



Liste des entreprises qui n'ont pas encore fourni les données sur l'emploi

**Entreprises pétrolières**

N°	RAISON SOCIALE
1	CAPRIKAT CONGO
2	DIVINE INSPIRATION
3	FOXWELP CONGO
4	IBOS
5	INPEX
6	JAPANESE OIL COMPANY
7	KINREX
8	LIREX
9	NESSERGY RDC
10	SEMLIKI OIL
11	SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION DU LITTORAL CONGOLAIS
12	SOCIETE CONGOLAISE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION PETROLIERE
13	SOCIETE DU LITTORAL CONGOLAIS
14	SOCO RDC
15	TEIKOKU OIL
16	TOTAL RDC

**Entreprises minières**

N°	RAISON SOCIALE
1	ALSESY TRADING SPRL
2	ASHANTI GOLDFIELDS KILO SARL
3	BOLFAST
4	CHABARA SPRL
5	COMPAGNIE MINIERE DE TONDO
6	COMPANGNIE MINIERE SAKANIA
7	FEZA MINING
8	FRONTIER
9	GROUPEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI
10	KISANFU MINING SPRL
11	LA CONGOLAISE DES MINES ET DE DEVELOPPEMENT SPRL
12	MINIERE DE BAKWANGA
13	MINING MINERAL RESOURCES
14	ORAMA
15	SOCIETE CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT MINIER
16	SOCIETE D'EXPLOITATION DES REJETS DE KINGAMYAMBO
17	SOCIETE DE BEERS DRC EXPLORATION SPRL
18	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CASSITERITE AU KATANGA SPRL
19	SOCIETE D'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE MALEMBA NKULU SPRL
20	SOCIETE D'EXPLOITATION KIPOI
21	SOCIETE GOLDEN AFRICA RESSOURCES SPRL
22	SOCIETE KAMITUGA MINING SARL
23	SOCIETE LUGUSHWA MINING SARL
24	SOCIETE MINIERE DE KABOLELA ET KIPERE
25	SODIFOR
26	SOMIMI



### 3) Mission de certification de l'IGF

Selon l'Inspecteur Général des Finances Adjoint, l'IGF a déployé ses équipes auprès des Agences Financières de l'Etat depuis seulement le 16 novembre 2014 du fait que les fonds destinés à financer cette mission ont été débloqués en retard.

Aussi, les Responsables des Régies Financières présents dans la salle ont été invités à fournir des explications sur le niveau de leurs réactions aux commentaires de l'AI tel que décrit ci-haut et de fixer le Comité Exécutif sur la date précise à laquelle ils devront traiter tous les lots des questions de l'AI.

Pour ce qui est des données du Ministère des Finances, d'après le Vice-Ministre des Finances présent dans la salle, les formulaires seraient déjà remplis et que le Secrétariat Technique devrait les retirer.

#### Débat autour de cet état des lieux de la situation de l'élaboration du Rapport

Un membre de la Composante Société Civile, a voulu se rassurer de l'existence des preuves dûment établies en ce qui concerne les entreprises en liquidation. Il a aussi souhaité que la situation des Entreprises Etatiques soit isolée pour un meilleur suivi.

Deux membres du Comité Exécutif, l'un de la Société Civile et l'autre de la Composante Entreprises ont voulu savoir pourquoi à l'instar de l'année précédente les entreprises tardent à fournir les éléments de preuve certifiant leurs déclarations.

Un autre membre de la Composante Entreprises a suggéré que l'IGF communique la date précise à laquelle elle rendra son rapport sur la mission de certification. Il a également souhaité que la question de la Propriété réelle soit réexpliquée aux entreprises.

Le Président de la séance a demandé au Secrétariat Technique d'entreprendre la rédaction d'un manuel de procédure à l'intention des parties déclarantes pour éviter dans l'avenir de revenir sur les mêmes difficultés.

Par rapport aux avis et considérations exprimés ci-dessus, le Coordonnateur National de l'ITIE-RDC a apporté les éléments d'éclairage suivants :

S'agissant des preuves des entreprises en liquidation, les preuves fournies à l'Administrateur Indépendant émanent des autorités et institutions compétentes en la matière.

En ce qui concerne la sensibilisation des entreprises, il a été pourtant organisé un Atelier à cet effet qui avait connu un engouement sans précédent (plus de 146 entreprises y ont pris part alors que 120 étaient attendues).

Pour ce qui est de la fiabilisation des données, une lettre expliquant le mécanisme de fiabilisation des données avait été envoyée aux entreprises.



Quant à la Propriété Réelle, les déclarations de la RDC entant que pays pilote sont attendues au plus tard le 30 mars 2015. Ainsi, le Rapport pourra faire figurer les premières informations relatives à la Propriété Réelle qui seront complétées et éventuellement améliorées jusqu'au 30 mars 2015 avec l'aide du Secrétariat International.

Pour ce qui est du suivi de la collecte des données manquantes, le Coordonnateur National et M. Bin NASSOR, délégué de la Chambre des Mines au CE, se rendent à Lubumbashi pour tenir une réunion le vendredi 21 novembre 2014 avec les entreprises du Katanga sous les auspices de la Chambre des Mines. Il sera notamment question de sensibiliser les entreprises sur le mécanisme de fiabilisation des données et sur la question de la propriété réelle. Une réunion du même genre est prévue pour le lundi 24 novembre 2014 à Kinshasa avec les pétroliers.

## ii) Délibération

De ce qui précède, il a été décidé ce qui suit :

- la DGI, la DGRAD, la DRKAT et la DGDA doivent déposer leurs réponses aux commentaires de l'Administrateur Indépendant au plus tard le 25/11/2014.
- les Entreprises Publiques suivantes : MIBA, SOCIETE COMMERCIALE LA MINIERE DE KISENGE-MANGANESE (SCMK-Mn), SCIM, SAKIMA, COMMINIERE et SIMCO sont tenues de déposer les éléments de preuve de fiabilisation de leurs déclarations au plus tard le 25/11/2014.
- Toutes les entreprises n'ayant pas répondu aux commentaires de l'Administrateur Indépendant ont jusqu'au plus tard le 25/11/2014 pour le faire.
- l'Inspection Générale des Finances (IGF) est tenue à déposer son rapport de mission auprès du Groupe Multipartite au plus tard le 25 novembre 2014.
- l'Agenda de la publication du Rapport ITIE-RDC 2012 a été réaménagé comme suit :

Du 20 au 25/11/2014	Suite et fin de transmission de toutes les informations manquantes à l'AI
Le 03/12/2014 à Kinshasa/Comité Exécutif	Présentation du Projet de Rapport 2012 par l'AI
Les 05 et 06/12/2014 à Kinshasa/GTS	Examen du Projet de Rapport par le GTS
Le 08/12/2014 à Kinshasa/GTS	Transmission des observations du GTS à l'AI
Le 10/12/2014 à Kinshasa/GTS	Harmonisation entre le GTS et l'AI en call conférence
Entre le 11 et le 13/12/2014 à Kinshasa, Katanga, Bas-Congo et Ituri/Parties Prenantes	Ateliers de révision du Projet de Rapport des Parties Prenantes par composante
Le 17/12/2014 à Lubumbashi/Parties Prenantes	Atelier de mise en commun des améliorations des parties prenantes en présence de l'AI
Le 24/12/2014 à Kinshasa/Comité Exécutif	Adoption du Rapport





**4<sup>ème</sup> point de l'Ordre du jour : DEMANDE DE PLACEMENT D'UN EXPERT INTEGRE AU SECRETARIAT TECHNIQUE PAR LA GIZ**

Le CE a demandé au Coordonateur de l'ITIE s'il y a un besoin immédiat en expert avant de se prononcer sur une demande soumise aux délibérations de GMP.

Il se dégage que pour l'instant l'ITIE /RDC n'exprime pas de besoin en expert supplémentaire, par conséquent le CE a chargé le ST de communiquer cette réponse à la GIZ.

**5<sup>ème</sup> point de l'Ordre du jour : COMMUNICATION DES DECISIONS DU 28<sup>e</sup>CA de l'ITIE**

Un représentant de la composante Entreprises qui a fait partie de la délégation de la RDC au 28<sup>eme</sup> Conseil d'Administration de l'ITIE qui s'est tenu du 13 au 17 Octobre 2014, à NAYPYITAW, capitale de Myanmar (ex Birmanie), a axé sa communication sur deux points :

- Les matières se rapportant directement à la RDC ;
- Les autres décisions prises par le Conseil d'Administration de l'ITIE.

Matières se rapportant directement à l'ITIE RDC

1. Le Conseil d'Administration de l'ITIE estime que la RDC, en tant que PAYS PILOTE sur la propriété réelle, servira d'exemple à plusieurs égards aux autres pays membres de l'ITIE.
2. La décision prise par le Conseil d'Administration de tenir sa prochaine réunion concomitamment en RDC et au Congo Brazzaville en février 2015. L'option jusque-là retenue est (i) la tenue de la réunion des coordonnateurs nationaux ainsi que des réunions de commissions du Conseil à Kinshasa et (ii) la tenue de la réunion du Conseil d'Administration proprement dite à Brazzaville.
3. Le Directeur Régional de l'Afrique francophone, M .Bady Baldé a rencontré la délégation de la RDC à Myanmar composée de M. Mack DUMBA, Jean Claude KATENDE et Bin Nassor KASSONGO. L'entretien a tourné autour d'un malentendu qui a précédé l'adoption du cadrage, de l'importance du dernier atelier de Lubumbashi et de la demande de placement de l'expert intégré par la GIZ. Les échanges qui ont eu lieu ont permis d'établir l'harmonie des vues.
4. Entretien de la délégation de la RDC avec Jim Miller, Copropriétaire de Freeport et représentant des entreprises au Conseil d'Administration de l'ITIE. La délégation de la RDC a tenu à remercier Jim pour tout le soutien qu'il apporte à l'ITIE RDC surtout au niveau du Conseil d'Administration et du Secrétariat International. Elle a ensuite fait le point de la situation sur le Rapport 2012 que la RDC compte publier en Décembre 2014. Jim a encouragé la délégation à poursuivre ses efforts dans la mise en œuvre de l'ITIE en RDC et a insisté sur le fait que le GMP doit être en mesure de résoudre tout différend au niveau national avant de le porter devant le Conseil d'Administration ou au niveau du Secrétariat International.



5. L'augmentation de l'appui de la Banque Mondiale et du FMI aux pays mettant en œuvre l'ITIE à travers le Projet de Renforcement de la Gestion de Revenu. La présentation faite au Conseil par les représentants de la Banque Mondiale a montré que le MDTF sera renforcé ainsi que l'assistance technique aux pays mettant en œuvre l'ITIE. Il ne s'agira plus simplement de mettre à disposition les moyens financiers mais d'appuyer l'ensemble du processus de mise en œuvre.

Diverses questions soulevées par les membres du Conseil d'Administration concernant l'évolution du processus ITIE en RDC :

- Où en est la RDC avec la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat ? Cette question a été soulevée par la Société Civile.
- Quel est le point de la situation en RDC de l'exigence relative à la propriété réelle des entreprises extractives ?

Sur les deux questions, le Coordonnateur de l'ITIE RDC a expliqué au Conseil :

- (i) s'agissant de la réforme des entreprises du Portefeuille de l'Etat, le processus se poursuit et on continue à attendre la loi qui est toujours en discussion au niveau du Parlement ;
- (ii) en ce qui concerne la propriété réelle, les choses avancent très positivement ; les entreprises vont déclarer leurs propriétés réels dans le cadre du Rapport ITIE RDC 2012.

#### Les autres décisions du 28ème Conseil d'Administration de l'ITIE

Parmi les décisions importantes prises par le Conseil d'Administration à Naypyitaw au Myanmar, nous avons noté :

- L'Indonésie et le Tchad ont été déclarés conformes à la Norme ITIE.
- Le Royaume-Uni et la Colombie ont été admis comme candidats à l'ITIE.
- La situation de l'Azerbaïdjan a été débattue durant deux jours sur le conflit entre la Société Civile et le Gouvernement dans ce pays, le Conseil a décidé de soumettre l'Azerbaïdjan à une validation avancée dès janvier 2015. La place de l'Azerbaïdjan au sein de l'ITIE dépendra des progrès qui seront constatés au cours de cette nouvelle validation.

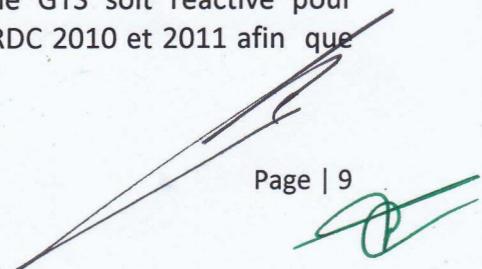
#### **6<sup>ième</sup> point de l'Ordre du jour : DIVERS :**

- Traitement des écarts des rapports précédents (2010 et 2011) et l'état actuel des textes portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC
- Le non fonctionnement du GTS

Traitement des écarts des rapports précédents (2010 et 2011) et l'état actuel des textes portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC.

##### *i) Exposé*

Un membre de la composante Société Civile demande que le GTS soit réactivé pour continuer l'examen du traitement des écarts des Rapports ITIE-RDC 2010 et 2011 afin que le public puisse en débattre en pleine connaissance de cause.



Le Comité Exécutif avait adopté un Projet de Décret révisé portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC. Le même délégué de la Société Civile voudrait savoir où en sommes-nous avec ce projet de texte ?

Le Coordonnateur, y faisant suite, a souligné l'importance du traitement des écarts des rapports ITIE-RDC 2010 et 2011. Il a même souhaité que cet exercice soit effectué pour tous les Rapports ITIE-RDC précédents. Pour ce faire, il sied de déterminer et d'organiser la Commission qui sera chargée de l'exécution de cette tâche.

A cet effet, le Secrétariat Technique est en train de finaliser un texte organisant le fonctionnement des Commissions ad hoc suivant le décret créant l'ITIE-RDC

Pour ce qui est du texte portant organisation et fonctionnement de l'ITIE-RDC, il devrait se trouver au niveau de la Commission du Gouvernement chargée de la relecture des textes juridiques avant leur signature.

*ii) Délibération*

Le Secrétariat Technique est tenu de partager le texte portant organisation et fonctionnement des Commissions ad hoc aux membres du CE en vue de son adoption prochaine.

Le non fonctionnement du GTS

Un délégué des Entreprises relève la faible opérationnalité du GTS faute de matières à traiter. Il convient de préciser et de fixer les attributions du GTS.

Le texte portant organisation et fonctionnement des commissions ad hoc au sein du CE qui est en élaboration au ST réglera cette question.

Tous les points inscrits à l'Ordre du jour étant épuisés, la réunion commencée à 14h15 s'est terminée à 16h23.

Le Rapporteur

MACK DUMBA Jeremy

Coordonnateur National

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président du Comité Exécutif

Martin KABWELULU

Ministre des Mines



**ANNEXE : LISTE DES ENTREPRISES N'AYANT PAS FOURNI LES PREUVES D'AUDIT**

1	KAMOTO COPPER COMPANY
2	CHEMICAL OF AFRICA
3	SOCIETE D'EXPLOITATION KIPOI
4	ANVIL MINING CONGO
5	COMPAGNIE MINIERE DU SUD-KATANGA
6	MINING MINERAL RESOURCES (MMR)
7	GROUPEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI
8	CONGO INTERNATIONAL MINING CORPORATION SPRL
9	HUACHIN METAL LEACH SPRL
10	HUACHIN MINING SPRL
11	SOCIETE GOLDEN AFRICA RESSOURCES SPRL
12	JIAYA METAL TECHNOLOGY
13	BOLFAST
14	EXPLOITATIONS ARTISANALES DU CONGO
15	COMPANY MINIERE DE DILALA SPRL
16	CONGO JINJUN CHENG MINING COMPAGNY
17	KANSUKI MINING SPRL
18	ASHANTI GOLDFIELDS KILO SARL
19	KINSENDA COPPER COMPANY (KICC - EX-MMK)
20	LONG FEI MINING (INCL. AMODIATION KIMPE N-S)
21	SOCIETE D'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE KALUNKUNDI
22	SOCIETE MINIERE DE MOKU - BEVEREND
23	SODIFOR SPRL
24	ORAMA
25	RIO TINTO CONGO S.P.R.L
26	PHELPS DODGE CONGO
27	MINIERE DE BAKWANGA
28	SOCIETE COMMERCIALE MINIERE DE KISENGE MANGANESE
29	SOCIETE CONGOLAISE D'INVESTISSEMENT MINIER
30	LA CONGOLAISE D'EXPLOITATION MINIERE
31	SOCIETE AURIFERE DU KIVU ET DU MANIEMA
32	WANA AFRICA CONGO GOLD
33	KISANFU MINING SPRL
34	COMPAGNIE DE MUSONOIE GLOBAL SPRL
35	SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA CASSITERITE AU KATANGA SPRL
36	CHABARA SPRL
37	LA SINO CONGOLAISE DES MINES
38	SOMIMI
39	MINERAL INVEST INTERNATIONAL CONGO
40	ALSESY TRADING SPRL
41	BON GENI K. MINING
42	COMPAGNIE MINERE DE TONDO
43	GIRO GOLD
44	SOCIETE D'EXPLORATION MINIERE DU HAUT KATANGA
45	KGL-SOMITURI (Société Minière de l'ITURI)
46	SOCIETE D'EXPLOITATION DES GISEMENTS DE MALEMBA NKULU SPRL
47	SOCIETE IMMOBILIÈRE DU CONGO